Strasbourg.eu
& COMMUNAUTÉ URBAINE

éco-action encombrants

COLLECTE DES ENCOMBRANTS SUR APPEL

MODE D'EMPLOI

Quand faire appel à ce service ?

Ce service est destiné à la **collecte occasionnelle des déchets ménagers très lourds ou très volumineux**, ceux que vous ne pouvez manipuler seul ou qui ne rentrent pas dans le coffre de votre voiture. **Ce service est exclusivement réservé aux particuliers.**

Quelques exemples de déchets acceptés :

SUR RDV...

armoire, canapé, literie, congélateur etc.

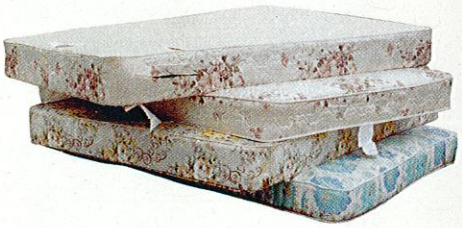

Comment prendre rendez-vous ?

1/ Vous faites votre demande par téléphone en appelant le : **03 88 43 62 95**
L'accueil téléphonique est assuré **du lundi au vendredi de 08h30 à 12h et 13h30 à 17h.**
Le rendez-vous aura lieu dans un délai maximum de trois semaines.

2 / Lors de votre appel :

- l'opérateur valide avec vous la liste des objets qui seront collectés,
- dans la majorité des cas, l'opérateur vous indique immédiatement le jour du rendez-vous à votre domicile,
- à défaut, il vous rappelle dans les meilleurs délais pour convenir ensemble d'un rendez-vous.

Le jour du rendez-vous ?

Votre présence n'est pas obligatoire mais néanmoins souhaitée.
Vous déposez vos déchets encombrants devant votre domicile **à partir de 6 heures en apposant le n° d'enlèvement** qui vous aura été transmis, lors de votre appel, sur chacun des objets.
Pour des raisons d'organisation, seuls les déchets encombrants validés lors de l'appel seront enlevés.

imprimerie CUS IMPRIM'VERT® imprimé sur papier recyclé

Strasbourg.eu
& COMMUNAUTÉ URBAINE

8.6.13

éco-action encombrants

VERS UNE MEILLEURE VALORISATION DES ENCOMBRANTS

À PARTIR DU 1er JUILLET, LES ENCOMBRANTS, C'EST AUSSI SUR RENDEZ-VOUS

Madame, Monsieur,

Aujourd'hui il existe de nombreuses solutions pour réduire et valoriser nos déchets encombrants : don aux associations caritatives pour les objets réutilisables, reprise pour un achat équivalent et dépôt en déchèteries pour les plus usagés.

Dans le cadre de sa politique de gestion responsable des déchets, la CUS s'engage aux côtés de votre commune pour vous offrir un service complémentaire aux solutions existantes.
Ce service de qualité permettra de contribuer à l'atteinte de l'objectif de 45 % de valorisation matière tout en veillant à réduire les impacts sur l'environnement.

A partir du 1er juillet, le service collecte et valorisation des déchets de la CUS met en place un nouveau service de collecte individualisé.

A l'instar de ce qui est pratiqué dans les communes de plus de 10 000 habitants et au vu des résultats concluants obtenus sur 4 communes pilotes depuis debut 2013, il vous sera désormais possible de demander l'enlèvement d'objets encombrants sur appel téléphonique.

Cette collecte remplace le système de ramassage qui avait lieu tous les deux mois dans votre commune. Pour vous, c'est la garantie d'un service plus moderne, plus souple apportant une meilleure efficacité au recyclage et à la valorisation de vos déchets.

Agissons ensemble, pour un meilleur cadre de vie.

Service collecte et valorisation des déchets